

Note à Monsieur l'Ambassadeur F. de Ziegler

---

Relations Suisse - Turquie

En réponse à votre note du 28 octobre 1976, nous vous prions de trouver ci-après quelques aspects de nos rapports avec la Turquie.

Les bonnes relations qui existent entre la Suisse et la Turquie sont caractérisées par l'absence de contentieux. Sur le plan des échanges diplomatiques, il est prévu que le Ministre turc des Affaires étrangères se rende à Berne en visite officielle en février 1977. L'invitation du chef du Département parviendra prochainement à M. Çağlayangil.

A deux reprises, en janvier et en juin 1976, les gouvernements turc et grec ont choisi la ville fédérale pour mener leurs négociations sur le problème du plateau continental en mer Egée. Des pourparlers ont lieu à nouveau à Berne depuis le 2 novembre dernier (annexe : note de dossier sur l'état du différend greco-turc au 7 septembre 1976).

A la demande des autorités turques, nous accueillons régulièrement des fonctionnaires turcs désireux de se familiariser avec notre système administratif et notre économie. En septembre et octobre derniers, trois groupes de fonctionnaires ont visité différentes installations touristiques et exploitations agricoles de montagne de notre pays. En outre, l'Ambassade de Turquie à Berne fait souvent appel à nos services pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement de nos institutions.

De notre côté, nous avons demandé au Ministère turc des Affaires étrangères de s'entremettre auprès des autorités cypristes turques quant à la sauvegarde des biens suisses bloqués dans la partie turque de l'île. Quelques cas de restitution de marchandises sont en voie de règlement. Par contre, l'adminis-

- 2 -

tration cyprïote turque éprouve de grandes difficultés à transférer en Suisse le produit des marchandises vendues sur place par ses soins (manque de devises). Pour trouver une solution rapide à ce problème, nous envisageons d'avoir recours une nouvelle fois aux autorités turques.

Nos échanges commerciaux avec la Turquie ne sont pas très importants. En 1975, nous avons importé de ce pays pour 96 mio de francs suisses (1974 : 106 mio) et exporté en Turquie pour 263 mio de francs suisses (1974 : 301 mio).

A la fin du mois d'août 1976, 25'168 ressortissants turques<sup>es</sup> résidaient en Suisse (permis annuel et d'établissement), soit 925 de moins qu'en début d'année. Au 31 décembre 1974, la colonie suisse en Turquie comptait 284 Suisses uniquement et 111 doubles-nationaux.

DIRECTION POLITIQUE  
p.o.

*C. Caratsch*

(Caratsch)

Annexe : mentionnée